

Guide de recherche sur l'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution



Accès en un clic : [Guide de recherche sur l'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution](#) [PDF - 80,9 Mo]

Les auteurs de *L'industrie sidérurgique en France au début de la Révolution*, MM. Hubert BOURGIN (docteur ès lettres) et Georges BOURGIN (archiviste aux Archives nationales), ont été chargés en 1911, par le ministre de l'Instruction publique, de publier ce guide. Paru en 1920, il constitue le premier recensement général de l'industrie sidérurgique en France.

Ce guide présente, à la veille de la Révolution, l'industrie sidérurgique en plein fonctionnement et développement. Il montre comment cette industrie est constituée, de quels types d'établissements elle se compose, quelles en sont les fonctions et les rapports. Il montre jusqu'où s'étend la spécialisation de l'industrie, qui ne se divise pas seulement en établissements de fabrication et de dénaturation, mais qui se subdivise en un nombre relativement grand d'espèces différentes par la nature et la qualité des produits, par le genre de la fabrication, par la technique, etc.

Ce guide présente quelques lacunes qui résultent de la perte ou de l'insuffisance d'une partie des documents. De plus, les archives privées des établissements et les archives notariales ont été écartées. Toutefois, les documents et les publications contemporaines ou postérieures permettent de combler ces lacunes autant que possible.

La base de ce guide est l'enquête organisée en 1788-1789 par le Bureau du commerce sur les usines et manufactures à feu (forges, verreries, tuileries, teintureriers, fonderies, savonneries, etc.). Les résultats de cette enquête, renfermés dans le carton [F/12/680](#) des Archives nationales, concernent plus largement la sidérurgie et le travail du fer et de l'acier.

Aux résultats de cette enquête sont jointes deux séries de documents :

- La grande enquête de 1811, organisée par la circulaire du 3 août 1811, relative à « l'état des forges, hauts fourneaux, etc., depuis 1789 jusqu'en 1811 » ([F/12/1603](#) à [F/12/1610](#)).
- Les dossiers de tous les établissements soumis à l'autorisation à partir de 1789, par

application des lois antérieures, reprises et complétées par la loi de 1810 sur les mines et usines (**F/14/4274 à F/14/4506** : [volume 1](#) et [volume 2](#)).

L'ensemble de ces données est complété par d'autres fonds de la [sous-série F/12](#) :

- Documents contemporains complémentaires de l'enquête de 1788-1789 ([F/12/650](#), [F/12/662 à F/12/670](#), [F/12/678](#)).
- Registres des délibérations du Bureau du Commerce pour les années 1788-1789 ([F/12/106 à F/12/108](#)).
- Documents de dates diverses sur les industries métallurgiques ([F/12/1300 à F/12/1322](#)).
- Documents contenant des renseignements d'ordre technologique ([F/12/2218 à F/12/2221](#), [F/12/2223](#) et [F/12/2224](#), [F/12/2230](#), [F/12/2232](#)).

À cette masse de documents s'ajoutent plusieurs articles appartenant à diverses séries des Archives nationales qui permettent d'apporter des précisions ou de combler des lacunes : **G/** ([G/1](#), [G/7](#)), **F/** ([F/7](#), [F/14/bis](#)), **N/II** et **N/III** (plans), **O/** ([O/1](#)), **R/** ([R/1](#), [R/4](#)), **Q/** ([Q/1](#), [Q/3](#)), **T/** et **AD/**.

Enfin, de nombreux documents des Archives départementales complètent cet ensemble (séries **B**, **C**, **L**, **Q** et **S**, spécialement pour les départements de l'Ariège, du Doubs, de l'Indre, de la Nièvre, de la Haute-Saône et des Vosges) : <https://francearchives.fr/fr/annuaire/departements>

Ce guide se présente dans l'ordre alphabétique des départements. Dans chaque département, les établissements sont répartis en deux sections :

1. Les établissements de fabrication – qui fabriquent la matière première, fonte, fer ou acier.
2. Les établissements de dénaturation – qui ne fabriquent pas la matière première, soit qu'ils l'ébauchent seulement pour la dénaturation, soit qu'ils achèvent eux-mêmes l'ouvrage des produits.

Pour chaque département et dans chaque section, les établissements recensés sont disposés selon l'ordre alphabétique des communes où ils sont établis.

Sous le nom de la commune, et suivant la désignation de l'établissement, la notice se répartit en 11 subdivisions :

1. Consistance : nature et composition de l'établissement, ateliers et machines.
2. Historique : renseignements concernant l'origine, les transformations, l'histoire administrative de l'établissement.
3. Production : nature et quantité des produits.
4. Matières premières : nature, qualité, origine des matières premières (minerai, fonte, etc.).
5. Combustible : nature, qualité, quantités, conditions d'approvisionnement.
6. Technique.
7. Rendement (du minerai ou de la fonte).
8. Prix des produits.

9. Main-d'œuvre : nombre des ouvriers, fonctions, conditions de travail.
10. Salaires.
11. Régime : statut légal et administratif de l'établissement, régime de propriété et d'exploitation, noms des propriétaires et des exploitants.

© Archives nationales, 2021. Fiche rédigée par Magalie Bonnet (mai 2021).